

**2018**

**Lamèque**

**Rapport Annuel**



**44, rue du Pêcheur Nord  
Lamèque, N.-B.**

# Lamèque

## Rapport Annuel

### TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU MAIRE .....	1
AVANT-PROPOS .....	2
PROFIL DE LA COLLECTIVITÉ .....	3
CONSEIL DE VILLE .....	3
TAUX D'IMPÔT FONCIER ET FRAIS D'UTILISATION .....	4
SUBVENTIONS À DES FINS SOCIALES OU ENVIRONNEMENTALES .....	5
ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SUBVENTIONS .....	5
SERVICES .....	6
SERVICES GÉNÉRAUX .....	6
Services d'administration générale .....	6
Services de protection .....	6
Services de transport .....	7
Services d'hygiène du milieu .....	8
Services de développement environnemental .....	8
Services récréatifs et culturels .....	8
Services financiers .....	8
SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES .....	9
Service d'approvisionnement en eau .....	9
Service d'évacuation des eaux usées .....	9
Services financiers pour les services publics d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées .....	10
ANNEXE I .....	11
ANNEXE II .....	12

## MESSAGE DU MAIRE

Chers citoyen(ne)s de la ville de Lamèque,

Vous trouverez dans les pages suivantes un rapport des activités de votre conseil municipal et de l'administration pour l'année 2018.

La lecture de ce rapport vous permettra de comprendre les rouages et responsabilités de la municipalité. Il vous permettra également de réaliser l'importance des services qu'une petite municipalité comme Lamèque offre à sa population.

En 2018, d'importants travaux d'amélioration en infrastructure ont été réalisés et d'autres défis tout aussi importants sont en phase de planification.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux citoyen(ne)s qui sont venu(e)s s'établir dans la municipalité soient comme résidents ou en devenant propriétaires d'entreprises. Des félicitations s'adressent aux investisseurs qui contribuent à notre développement économique et à la croissance de la ville. Nous sommes également fiers d'accueillir régulièrement des nouveau-nés.

Pour parvenir à améliorer la qualité de services et favoriser le développement, le choix des dépenses se doit d'être judicieux.

Je désire remercier la direction générale, le personnel de l'administration et les employés pour leur dévouement envers la municipalité et leur contribution à assurer une saine gestion des affaires de notre ville.

Des remerciements s'adressent aussi aux membres du conseil pour leur engagement responsable envers les dossiers que nous devons débattre.

Jules Haché,  
Maire

# LAMÈQUE

## Rapport annuel 2018

---

### **AVANT-PROPOS**

Le présent rapport est préparé conformément à l'article 105 de la *Loi sur la gouvernance locale* et du Règlement 2018-54.

Il contient des renseignements généraux sur Lamèque, notamment sa population, son assiette fiscale, son taux d'imposition et ses frais d'utilisation, ainsi que des renseignements détaillés sur le conseil de ville, l'octroi de subventions ainsi que le type et le coût des services fournis. Les états financiers vérifiés de 2018 figurent à l'annexe II.

## **PROFIL DE LA COLLECTIVITÉ**

La Ville de Lamèque, dont la population s'élève à 1285 habitants, est située sur l'île de Lamèque dans le comité de Gloucester. Il s'agit d'un centre de services pour la région de l'île.

Les services de la municipalité comprennent ceux de l'administration, des services de protection, des travaux publics, des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées, et des services récréatifs et culturels. La municipalité emploie 8 personnes à temps plein.

L'hôtel de ville de Lamèque est l'endroit où se rendre pour obtenir des renseignements sur la municipalité, notamment sur le conseil municipal, les coordonnées du personnel, les ordres du jour et les procès-verbaux des réunions du conseil. Prière de consulter notre site web : [www.lameque.ca](http://www.lameque.ca)

## **CONSEIL DE VILLE**

Le conseil de Lamèque est formé d'un maire et de cinq conseiller(e)s, élu(e)s tous les quatre ans. Le conseil actuel a été élu en mai 2016.

Le maire, Jules Haché, est représentant de la Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne, s'occupe du volet touristique, est membre d'office de tous les comités municipaux et assure la liaison avec l'administration municipale.

Le maire suppléant, Gilles Duguay, assure la liaison entre le conseil et le service d'incendie. Il préside également le comité des finances.

Le conseiller Guy O. Chiasson est président des comités des travaux publics et des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées.

Le conseiller Paul-Aurèle Chiasson s'occupe des dossiers du développement économique et de l'environnement, ainsi que la chambre de commerce et de Lamèque Centre-Ville.

La conseillère Linda Robichaud Blanchard est responsable du comité des services récréatifs et culturels ainsi que des ressources humaines. De plus, elle assure la liaison avec le conseil et la Bibliothèque.

La conseillère Marie-Anne Ferron est responsable du dossier santé et mieux aide et assure la liaison entre le conseil et la paroisse.

## **Rémunération du conseil**

L'article 49 de la *Loi sur la gouvernance locale* prévoit que les gouvernements locaux peuvent verser un salaire et des indemnités aux maires et aux conseillers. Les salaires et les frais de déplacement pour les affaires du gouvernement local en dehors de la Ville de Lamèque sont autorisés par l'arrêté 26. En 2018, les salaires et les frais ont totalisé 43 460 \$. Ils sont présentés en détail dans le tableau 1 ci-dessous.

Table 1

<i>Salaire et frais du conseil</i>	<b>Salaire</b>	<b>Per diem</b>	<b>Frais de déplacement</b>
Maire : Jules Haché	13 200 \$	375 \$	482 \$
Maire suppléant : Gilles Duguay	3 960 \$	300 \$	76 \$
Conseiller : Guy O. Chiasson	3 300 \$	300 \$	292 \$
Conseiller : Paul Aurèle Chiasson	3 300 \$	0 \$	23 \$
Conseillère : Linda Robichaud-Blanchard	3 300 \$	0 \$	0 \$
Conseillère : Marie-Anne Ferron	3 300 \$	600 \$	192 \$

### Réunions du conseil

Toutes les réunions du conseil ont lieu dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 44, rue du Pêcheur Nord. Toutes les réunions ordinaires et extraordinaires du conseil sont publiques. Les réunions ordinaires ont lieu le 3e mardi de chaque mois.

Une réunion extraordinaire a lieu lorsque le conseil détermine que des dossiers ne peuvent attendre jusqu'à la tenue d'une réunion ordinaire ou qu'elles nécessiteront une longue discussion. Les procès-verbaux des réunions du conseil peuvent être consultés par le public dans le bureau du greffier/de la greffière durant les heures de bureau. Ils sont également publiés sur le site Web de la municipalité.

En 2018, neuf réunions ordinaires ont eu lieu.

Veuillez-vous reporter à l'annexe I pour connaître les types et les dates des réunions, la participation des membres et les moyens de participations.

### TAUX D'IMPÔT FONCIER ET FRAIS D'UTILISATION

En 2018, l'assiette fiscale de Lamèque était de 90 002 150 \$ et le taux d'imposition des biens résidentiels était de 1,50 \$ par 100 \$ d'évaluation. Un propriétaire possédant une résidence évaluée à 100 000 \$ a payé 1 532,85 \$ en impôt foncier local. De plus, la municipalité fournit des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées moyennant des frais d'utilisation. Les frais d'utilisation résidentiels étaient de 565 \$ en 2018.

Le Parc Écologique de la Péninsule acadienne fait partie des installations de la Ville de Lamèque. Il rassemble les nombreuses composantes de la faune et de la flore de la péninsule acadienne. Les frais imposés en 2018 étaient les suivants :

*Prix d'entrée par visite au Parc écologique :*

13,00 \$ par adulte (19 ans et plus)

8,00 \$ pour les étudiants et les aînés (65 ans et plus)

25,00 \$ par famille

## SUBVENTIONS À DES FINS SOCIALES OU ENVIRONNEMENTALES

L'un des buts d'un gouvernement local, comme l'indique la Loi sur la gouvernance locale, est de favoriser le mieux-être économique, social et environnemental de sa collectivité. Grâce à leurs efforts, les organismes communautaires appuient la municipalité dans cette mission. Seules les subventions de 500 \$ ou plus figurent dans ce rapport. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec le personnel de l'hôtel de ville. En 2018, la municipalité de Lamèque a versé des subventions aux programmes suivants :

Organismes communautaires	Montant de la subvention
Fondation de l'Hôpital de Lamèque Inc.	1 000 \$
Sénateurs Batam AAA de la Péninsule acadienne	500 \$
Université de Moncton, Campus de Shippagan	1 000 \$
Salon du livre de la Péninsule acadienne	500 \$
Festival International de Musique Baroque	500 \$

## ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SUBVENTIONS

Seules les subventions de 500 \$ ou plus figurent dans ce rapport. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec le personnel de l'hôtel de ville.

En 2018, la Ville de Lamèque a versé une somme de 13 743 \$ dans le cadre de ses mesures incitatives. Ces politiques ont pour but d'inciter les résidents et entrepreneurs de l'extérieur à s'établir dans la municipalité en leur offrant un remboursement pouvant aller jusqu'à 100% de leur taxes foncières et d'eau et égout (si applicable). Donc la Ville a remis les chèques suivants :

- ∞ 1 061,07 \$ à Jean-Philippe Noël et Cloé Savoie
- ∞ 784,40 \$ à Éric Girard et Marie Soleil Larocque
- ∞ 1080,06 \$ à Manuel et Mélissa Thériault
- ∞ 792,26 \$ à Guillaume Paulin et Joannie Chiasson
- ∞ 1 087,02 \$ à Daniel et Gaëtanne Roussel
- ∞ 1 149,96 \$ à Denis Paulin et Marie-Pier Plourde
- ∞ 629,68 \$ à Géralda Duguay
- ∞ 2 991,31 \$ à David Noël
- ∞ 2 060,58 \$ à Rose-May Lanteigne
- ∞ 747,19 \$ à Jeanne Duguay Dunphy
- ∞ 1 359,32 \$ à Physiothérapie des Îles

## **SERVICES**

Les budgets et les services d'un gouvernement local sont établis selon un système normalisé de classification. En 2018, le conseil a adopté un budget de fonctionnement général de 1 891 838 \$. Les dépenses réelles ont totalisé 1 890 371 \$, donnant lieu à un excédent de 1 107 \$.

La Ville dispose aussi d'un budget de fonctionnement pour assurer des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées. Le budget approuvé s'élevait à 675 366 \$. Les dépenses réelles pour les services publics ont atteint 692 760 \$, et des revenus de 693 706 \$ pour un excédent de 946 \$.

### **SERVICES GÉNÉRAUX**

Dépenses totales : 1 890 371 \$

#### **Services d'administration générale**

Dépenses totales : 418 062 \$

Cette catégorie comprend les dépenses relatives à l'administration de la municipalité, c'est-à-dire les salaires et les indemnités du maire et des conseillers (32 622 \$); les salaires et les indemnités du directeur des services municipaux et des trois employés de bureau (107 797 \$); les dépenses de bureau (24 430 \$); les frais associés au fonctionnement et à l'entretien (33 795 \$); les frais juridiques et de vérification (6 167\$); l'assurance responsabilité civile (7 849 \$); le coût de l'évaluation foncière dans les limites de la ville (17 460 \$); les subventions à des organismes (4 027 \$) et un partenariat au Comité deux îles, mille trésors (1 500 \$).

De plus, la municipalité a élaboré un plan de gestion des actifs (41 700 \$), dont 33 360 \$ proviennent d'une subvention de la Fédération canadienne des municipalités.

#### **Services de protection**

Dépenses totales : 522 545 \$

Ces services comprennent les dépenses relatives aux services de police (240 808 \$), de protection contre les incendies et de sauvetage (279 943 \$) et de contrôle des animaux (1 794 \$).

Les services de la GRC font l'objet d'une entente provinciale sur les services de police avec le gouvernement fédéral et sont fournis par six agents, ainsi qu'une professionnelle de l'administration pour accomplir les tâches administratives. Le détachement est situé au 61, rue du Parc.

Les services de lutte contre les incendies et de sauvetage sont dispensés par le Service d'incendies et de sauvetage de Lamèque. Ses principales installations sont situées au 70, rue de l'Aréna. Le service d'incendie et de sauvetage de Lamèque fournit des services de prévention et d'extinction des incendies, d'enquête et de sauvetage étranger à un incendie à la ville et à sept districts de services locaux, grâce aux services de 26 pompiers volontaires. Le service possède une flotte de 4 véhicules qui comprend, entre autres équipements, deux camions pompes à incendie, un camion sauvetage, un camion d'utilité et une remorque avec VTT. Le coût des services est réparti sur l'assiette fiscale du secteur desservi de façon proportionnelle. Lamèque reçoit environ 53,5 % des coûts de fonctionnement (279 943 \$).



Des activités de formation en mesures d'urgence ont été offertes aux membres du conseil et au personnel par l'Organisation de mesures d'urgence du Nouveau-Brunswick.

Le service de contrôle des chiens a été confié à la Commission des services régionaux Péninsule acadienne (CSRPA). Ce service comprend, entre autres, l'application des règlements municipaux, la cueillette des chiens errants dans la municipalité et la garde des chiens saisis.

#### **Services de transport**

Dépenses totales : 445 300 \$

Cette catégorie comprend les dépenses relatives à l'administration et à l'ingénierie des travaux publics (26 070 \$); à l'équipement (32 590 \$); aux services de la circulation et d'entretien des rues et des routes (240 498 \$) et à l'éclairage des voies publiques (37 888 \$).

Les services des travaux publics comptent deux employés à temps plein ainsi que trois employés saisonniers. La municipalité compte quelque 12,7 km de routes, composées de routes provinciales, régionales et municipales. La Ville est tenue de couvrir les coûts en immobilisation des routes municipales et des coûts d'entretien des 3,435 km de routes régionales et 22,262 km de routes provinciales dans les limites de son territoire. La province accorde un montant de 101,50 \$ par kilomètre de voie par mois en été et 331,00 \$ en hiver.

Pour entreprendre ce travail, la Ville compte sur une flotte composée d'un camion tandem pour l'entretien des routes, deux camionnettes, un tracteur avec un chargeur frontal et d'autres équipements.

### **Services d'hygiène du milieu**

Dépenses totales : 73 752 \$

Les Services d'hygiène du milieu comprennent les dépenses relatives à la collecte et à l'élimination des matières usées solides. La Ville a une entente avec la Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne pour la collecte des matières usées solides produites par les résidents (70 767 \$).

### **Services de développement environnemental**

Dépenses totales : 70 949 \$

Les services de développement environnemental comprennent les services d'aménagement du territoire, qui sont fournis par la Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne (50 475 \$), la promotion touristique et réceptions (7 295 \$) et le développement économique (11 035 \$).

### **Services récréatifs et culturels**

Dépenses totales: 413 328 \$

Cette catégorie comprend les dépenses relatives à l'administration des services rendus par deux employés à temps plein et deux employés saisonniers (155 013 \$), à une contribution financière à l'aréna (50 143 \$), des terrains de jeux et des parcs (25 686 \$), aux services de la bibliothèque (33 558 \$), aux Parc Écologique de la Péninsule acadienne (34 568 \$) ainsi qu'à d'autres services de loisirs (37 311 \$).

### **Services financiers**

Dépenses totales: 279 003 \$

Cette catégorie comprend les intérêts sur les prêts à court et à long terme, le remboursement du principal de la dette à long terme, le financement de déficits d'années antérieures et les transferts au fonds de réserve pour de futures dépenses et les dépenses en capital.

En 2018, la municipalité a remboursé 243 000 \$ du principal de la dette et payé 111 632 \$ en intérêts, et les dépenses en capital se sont élevées à 16 398 \$. Voir le tableau 2 pour des renseignements supplémentaires.

*Table 2  
Dette du Fonds général*

<b>But</b>	<b>Année</b>	<b>Montant emprunté</b>	<b>Durée</b>
Camion incendie	2018	400 000 \$	15 ans
Génératrice	2018	105 000 \$	15 ans
Mobiliers de bureau	2017	50 000 \$	5 ans
Hôtel de ville	2016	1 200 000 \$	20 ans
Complexe municipal	2016	1 500 000 \$	20 ans

## **SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU ET D'ÉVACUATION DES EAUX USÉES**

Dépenses totales: 703 819 \$

Les services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées partagent des bureaux avec les services des travaux publics, au 70, rue de l'Aréna. La Ville fournit des services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées à 560 propriétés.

### **Service d'approvisionnement en eau**

Dépenses totales : 408 545 \$

Les dépenses comprennent les coûts relatifs à l'administration et au personnel (157 395 \$), à la purification et traitement de l'eau (22 616 \$), à la force motrice et pompage de l'eau (63 053 \$) et au service d'approvisionnement (5 621 \$).

Les utilisateurs des services d'approvisionnement en eau reçoivent leur eau potable de l'usine d'épuration des eaux, située au 44, rue des Aboiteaux. Les sources d'approvisionnement comprennent cinq puits forés et quelque 18 km de canalisations de distribution. L'analyse de l'eau est effectuée conformément aux Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada.

### **Service d'évacuation des eaux usées**

Dépenses totales: 295 274 \$

Les dépenses comprennent les coûts relatifs à l'administration (142 096 \$) et au fonctionnement et à l'entretien du système (75 710 \$).

Le système d'évacuation des eaux usées comprend quelque 14 km de canalisation, neuf stations de relèvement et une lagune de trois hectares et demi. Le débit sortant de la lagune est testé pour s'assurer qu'il respecte les normes provinciales et fédérales applicables.

**Services financiers pour les services publics d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées**

Dépenses totales : 225 537 \$

Cette catégorie comprend les intérêts sur les prêts à court et à long terme, le remboursement du principal de la dette à long terme, le financement de déficits d'années antérieures et les transferts au fonds de réserve pour de futures dépenses.

En 2018, la municipalité a remboursé 112 000 \$ du principal de la dette et payé 72 973 \$ en intérêts. Un transfert de 30 000 \$ a été effectué au fonds de réserve d'immobilisation. Voir le tableau 3 pour des renseignements supplémentaires.

*Table 3*

*Dette du Fonds pour les services d'approvisionnement en eau et d'évacuation des eaux usées*

<b>But</b>	<b>Année</b>	<b>Montant emprunté</b>	<b>Durée</b>
Génératrice	2018	35 000 \$	15 ans
Réfection du réservoir d'eau potable	2017	325 000 \$	20 ans
Stations de relèvement	2015	300 000 \$	20 ans
	2017	500 000 \$	20 ans
Complexe municipale	2016	500 000 \$	20 ans
Amélioration du système d'égout	2013	590 000 \$	30 ans
Remplacement d'équipement	2013	65 000 \$	5 ans

## ANNEXE I

### DATES ET PRÉSENCE DES RÉUNIONS DU CONSEIL EN 2018

Dates	Réunions	Jules Haché	Gilles E. Duguay	Guy O. Chiasson	Paul-Aurèle Chiasson	Linda Blanchard	Marie-Anne Ferron
16-janv-2018	Ordinaire						
20-févr-2018	Ordinaire						
20-mars-2018	Ordinaire						
17-avr-2018	Ordinaire						
15-mai-2018	Ordinaire						
19-juin-2018	Ordinaire						
19-sept-2018	Ordinaire	A					
24-oct-2018	Ordinaire				A		A
19-déc-2018	Ordinaire				A		

Légende :	Présent	
	Absent	A

## **ANNEXE II**

### **Ville de Lamèque**

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

**Année terminée le 31 décembre 2018**

# Ville de Lamèque

## TABLE DES MATIERES

Année terminée le 31 décembre 2018

### **RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS**

page 1

### **ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

État consolidé des résultats

page 2

Annexes complémentaires des comptes de revenus

page 3

Annexes complémentaires des comptes de dépenses

pages 4 à 7

État consolidé de la situation financière

page 8

État consolidé de la variation de la dette nette

page 9

État consolidé des flux de trésorerie

page 10

Notes complémentaires aux états financiers consolidés

pages 11 à 20

# *Losier, Doiron, Larocque, Hébert*

Comptables professionnels agréés - Chartered professional accountants  
 183 Boul. J. D. Gauthier - SHIPPAGAN NB E8S 1M8  
 Téléphone: (506) 336-1200 Télécopieur: (506) 336-1209

Shippagan NB

Jean Claude Larocque, C.P.A. - C.G.A.

Claude Henri Hébert, C.P.A. - C.G.A.

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

### **Monsieur le maire et membres du conseil municipal de la Ville de Lamèque,**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Lamèque, qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2018, et les états consolidés des résultats et du surplus accumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité des auditeurs**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Opinion**

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Lamèque au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Shippagan, Nouveau-Brunswick

Le 12 avril 2019

*Losier, Doiron, Larocque, Hébert*

**COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS**



## Ville de Lamèque

État consolidé des résultats

Année terminée le 31 décembre 2018

	<b>Budget</b> \$	<b>2 0 1 8</b> \$	<b>2 0 1 7</b> \$
<b>Revenus</b>			
Mandat d'imposition fonciers	1 350 033	1 350 033	1 358 042
Prestations de services à d'autres gouvernements ( page 3 )	226 937	237 236	224 101
Ventes de services ( page 3 )	10 050	7 101	9 838
Subvention provinciale sans conditions	194 646	198 704	253 317
Contribution provinciale sans conditions	20 615	20 615	
Rajustement au titre de la subvention fédérale tenant lieu d'impôts	1	1	
Autres transferts gouvernementaux		615 203	1 702 817
Frais aux usagers - services d'eau et d'égout	617 615	635 383	603 160
Autres revenus de provenance interne ( page 3 )	44 900	93 288	171 907
Intérêt	3 299	5 688	3 379
	<b>2 468 096</b>	<b>3 163 252</b>	<b>4 326 561</b>
<b>Dépenses</b>			
Service d'administration générale ( page 4 )	420 304	418 062	427 106
Service de protection ( page 5 )	514 497	491 532	487 333
Service de transport ( page 5 )	431 551	445 300	510 873
Service d'hygiène ( page 6 )	72 278	73 752	72 926
Service de développement économique - touristique ( page 6 )	74 302	70 949	70 874
Service récréatif et culturel ( page 6 )	383 295	413 328	327 860
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées ( page 7 )	705 674	703 819	601 175
Dépenses octroyées reliées à divers projets d'améliorations		79 113	33 780
Perte sur disposition et radiation d'immobilisations corporelles			
	<b>2 601 901</b>	<b>2 695 855</b>	<b>2 531 927</b>
<b>Excédent ( déficit ) de l'année (notes 14 et 15)</b>	<b>(133 805)</b>	<b>467 397</b>	<b>1 794 634</b>
<b>Excédent accumulé au début de l'année</b>		<b>6 404 068</b>	<b>4 609 434</b>
<b>Excédent accumulé à la fin de l'année</b>		<b>6 871 465</b>	<b>6 404 068</b>

## Ville de Lamèque

Annexes complémentaires des comptes de revenus

Année terminée le 31 décembre 2018

<b>REVENUS</b>	<b>Budget</b>	<b>2 0 1 8</b>	<b>2 0 1 7</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Prestations de services à d'autres gouvernements</b>			
Services des incendies	171 565	173 090	169 015
Entretien de routes	55 372	64 146	55 086
	<b>226 937</b>	<b>237 236</b>	<b>224 101</b>
<b>Ventes de services</b>			
Parc Écologique de la Péninsule Acadienne	10 050	7 101	9 838
	<b>10 050</b>	<b>7 101</b>	<b>9 838</b>
<b>Autres revenus de provenance interne</b>			
Permis et licences	8 500	9 270	17 595
Loyers	1 300	3 159	1 395
Redevances - Coopérative d'Énergie Renouvelable	35 100	27 869	27 236
Contribution de la province du NB - ramassage de branches			80 600
Autres contributions de partenaires de la paroisse de Lamèque		14 700	20 000
Revenus divers		38 290	25 081
	<b>44 900</b>	<b>93 288</b>	<b>171 907</b>

## Ville de Lamèque

Annexes complémentaires des comptes de dépenses

Année terminée le 31 décembre 2018

<b>DÉPENSES</b>	<b>Budget</b> \$	<b>2 0 1 8</b> \$	<b>2 0 1 7</b> \$
<b>Service d'administration générale</b>			
Services législatifs			
Maire	13 200	13 736	14 254
Conseillers	17 160	18 886	14 727
	<b>30 360</b>	<b>32 622</b>	<b>28 981</b>
Administration			
Personnel - administration	77 095	76 510	88 122
Immeuble à bureau	38 530	33 795	34 584
Autres	5 300	13 873	21 874
	<b>120 925</b>	<b>124 178</b>	<b>144 580</b>
Gestion financière			
Personnel - comptabilité	38 241	31 287	25 744
Vérification externe	6 200	6 167	6 149
	<b>44 441</b>	<b>37 454</b>	<b>31 893</b>
Autres coûts administratifs			
Dépenses de bureau, informatique et location de locaux	32 139	24 430	37 213
Rapports municipaux	7 000	7 048	8 009
Congrès, délégations et formations	12 500	5 847	6 662
Assurance responsabilité	5 100	7 849	6 502
Cotisations et associations	8 500	9 041	8 645
Subventions aux organismes	4 240	4 027	5 948
Services juridiques	2 000		1 712
Frais bancaires	2 000	2 412	2 188
Intérêt sur financement intérimaire	5 000	12 397	1 369
Intérêt sur dette à long terme	78 425	78 287	79 422
Frais d'émission de débentures		4 796	289
Coût d'évaluation	17 460	17 460	17 565
Amortissement des immobilisations corporelles	50 214	50 214	46 128
	<b>224 578</b>	<b>223 808</b>	<b>221 652</b>
	<b>420 304</b>	<b>418 062</b>	<b>427 106</b>

## Ville de Lamèque

Annexes complémentaires des comptes de dépenses

Année terminée le 31 décembre 2018

<b>DÉPENSES</b>	<b>Budget</b>	<b>2 0 1 8</b>	<b>2 0 1 7</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Service de protection</b>			
Protection contre les incendies			
Administration	26 518	21 677	24 310
Brigade	34 500	56 202	34 970
Frais de formation	14 000	14 918	12 995
Caserne	53 805	51 471	46 225
Intérêt sur dette à long terme	2 753	3 177	2 964
Achat de matériel et équipement de lutte contre les incendies	68 200	60 085	82 605
Amortissement des immobilisations corporelles	72 413	72 413	69 846
	272 189	279 943	273 915
Service de protection des animaux	1 500	1 794	
Service de police - G.R.C.	240 808	240 808	244 817
	514 497	522 545	518 732
Dépenses pour fins capital - capitalisées		(31 013)	(31 399)
	<b>514 497</b>	<b>491 532</b>	<b>487 333</b>
<b>Service de transport</b>			
Services en commun			
Administration	8 915	8 053	6 502
Équipement général	26 250	32 590	82 446
Ateliers	21 720	18 017	19 540
sous-total	56 885	58 660	108 488
Nettoyage des rues	4 920	2 583	8 207
Égouts pluviaux	320	1 358	1 208
Services de déneigement	130 697	135 006	126 102
Éclairages des rues et décoratif	40 000	37 888	37 772
Traçage des voies de circulation	13 000	12 798	12 946
Signalisation et plaques de noms de rues	2 500	4 647	5 190
Entretien	74 885	84 106	106 762
Intérêt sur dette à long terme	10 454	10 364	12 200
Amortissement des immobilisations corporelles	97 890	97 890	95 532
	431 551	445 300	514 407
Dépenses pour fins capital - capitalisées			(3 534)
	<b>431 551</b>	<b>445 300</b>	<b>510 873</b>

## Ville de Lamèque

Annexes complémentaires des comptes de dépenses

Année terminée le 31 décembre 2018

### DÉPENSES

#### Service d'hygiène

Collection des ordures  
Station de transfert

Budget	2 0 1 8	2 0 1 7
\$	\$	\$
70 778	70 767	68 788
1 500	2 985	4 138
<b>72 278</b>	<b>73 752</b>	<b>72 926</b>

#### Service de développement économique - touristique

Commission d'urbanisme  
Promotion touristique et receptions  
Parc et commission industriel  
Embellissement du territoire  
Développement économique  
Intérêt sur dette à long terme

49 268	50 475	48 648
8 000	7 295	3 469
180	168	859
500	637	781
15 000	11 035	15 662
1 354	1 339	1 455
<b>74 302</b>	<b>70 949</b>	<b>70 874</b>

#### Service récréatif et culturel

Administration  
Aréna  
Parcs et terrains de jeux  
Bibliothèque  
Parc Écologique de la Péninsule Acadienne  
Autres services de loisirs  
Intérêt sur dette à long terme  
Amortissement des immobilisations corporelles

136 367	155 013	93 860
47 000	50 143	47 762
33 630	25 686	15 355
29 585	33 558	28 013
28 790	34 568	26 570
30 800	37 311	38 149
6 251	6 177	7 279
70 872	70 872	70 872
<b>383 295</b>	<b>413 328</b>	<b>327 860</b>

## Ville de Lamèque

Annexes complémentaires des comptes de dépenses

Année terminée le 31 décembre 2018

### EAU ET ÉGOUTS DÉPENSES

#### Approvisionnement en eau

	Budget \$	2 0 1 8 \$	2 0 1 7 \$
Administration	159 012	157 395	103 896
Service d'approvisionnement	9 700	5 621	13 302
Force motrice et pompage	59 500	63 053	61 988
Purification et traitement	23 000	22 616	23 022
Escomptes sur taxes	1 667	910	841
Créances irrécouvrables	833	2 214	2 438
Intérêt sur financement intérimaire			
Frais bancaires et de bureau	900	1 018	1 261
Intérêt sur dette à long terme	37 302	47 011	40 276
Frais d'émission de débentures		112	3 443
Amortissement des immobilisations corporelles	108 595	108 595	74 836
<b>Total approvisionnement en eau</b>	<b>400 509</b>	<b>408 545</b>	<b>325 303</b>

#### Coût de la collecte et de l'évacuation des eaux usées

Administration	140 589	142 096	154 304
Système de raccordement	6 500	1 977	2 976
Station de relèvement	33 200	48 549	33 020
Épuration et évacuation des eaux d'égout	29 480	25 184	16 188
Escomptes sur taxes	3 333	1 820	1 682
Créances irrécouvrables	1 667	4 429	4 876
Intérêt sur financement intérimaire	10 000	686	
Frais bancaires	800	570	602
Intérêt sur dette à long terme	35 132	25 276	10 987
Frais d'émission de débentures		223	6 887
Amortissement des immobilisations corporelles	44 464	44 464	44 350
<b>Total - collecte et évacuation des eaux usées</b>	<b>305 165</b>	<b>295 274</b>	<b>275 872</b>

#### Grand total

<b>705 674</b>	<b>703 819</b>	<b>601 175</b>
----------------	----------------	----------------

# Ville de Lamèque

## État consolidé de la situation financière au 31 décembre 2018

	2 0 1 8	2 0 1 7
	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>		
Encaisse (note 3)	717 529	900 570
Sommes à recevoir		
Général	39 272	27 320
Gouvernement fédéral et ses agences (note 4)	73 369	100 449
Gouvernement du Nouveau-Brunswick (note 5)	275 539	872 502
	<b>1 105 709</b>	<b>1 900 841</b>
<b>Passif</b>		
Emprunts bancaires	749 000	450 000
Comptes à payer et frais courus	164 053	739 678
Retenues sur contrats de constructions d'infrastructures	15 221	213 161
Revenus différés (note 6)	293 573	238 046
Dettes à long terme (note 7)	5 579 000	5 394 000
	<b>6 800 847</b>	<b>7 034 885</b>
<b>Actif net (dette nette)</b>	<b>(5 695 138)</b>	<b>(5 134 044)</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Immobilisations corporelles (note 13)	18 251 161	16 778 222
Moins: Amortissement accumulé (note 13)	(5 684 558)	(5 240 110)
	12 566 603	11 538 112
Dépenses différées	12 566 603	11 538 112
	<b>6 871 465</b>	<b>6 404 068</b>
<b>Excédent accumulé</b>	<b>6 871 465</b>	<b>6 404 068</b>

Approuvé au nom du conseil municipal:

\_\_\_\_\_, maire

\_\_\_\_\_, trésorier

**Ville de Lamèque**

État consolidé de la variation de la dette nette

Année terminée le 31 décembre 2018

	<b>2 0 1 8</b>	<b>2 0 1 7</b>
	\$	\$
Excédent pour l'année	<b>467 397</b>	<b>1 794 634</b>
Aquisitions d'immobilisations corporelles	(1 472 939)	(2 392 397)
Produits de disposition d'immobilisations corporelles		
Amortissement des immobilisations corporelles	444 448	401 564
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles		
	(561 094)	(196 199)
Aquisitions des dépenses différées		
Utilisations des dépenses différées		691
Augmentation (diminution) de l'actif net (dette nette)	(561 094)	(195 508)
Actif net (dette nette) au début de l'année	(5 134 044)	(4 938 536)
<b>Actif net (dette nette) à la fin de l'année</b>	<b>(5 695 138)</b>	<b>(5 134 044)</b>



## Ville de Lamèque

État consolidé des flux de trésorerie

Année terminée le 31 décembre 2018

	2 0 1 8 \$	2 0 1 7 \$
<b>Mouvements de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
Excédent de l'année	467 397	1 794 634
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles		
Amortissement des immobilisations corporelles	444 448	401 564
Diminution (augmentation) des sommes à recevoir	612 091	(565 334)
Augmentation (diminution) des comptes à payer et frais courus	(575 625)	540 349
Augmentation (diminution) des retenues sur contrats de constructions	(197 940)	141 543
Augmentation (diminution) des revenus différés	55 527	82 069
Diminution (augmentation) des dépenses différées		691
<b>Flux de trésorerie des activités de fonctionnement</b>	<b>805 898</b>	<b>2 395 516</b>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles, nettes des transferts	(1 472 939)	(2 392 397)
Produits de disposition d'immobilisations corporelles		
<b>Flux de trésorerie des activités d'investissement en immobilisations</b>	<b>(1 472 939)</b>	<b>(2 392 397)</b>
<b>Activités de financement</b>		
Augmentation (diminution) des emprunts bancaires	299 000	(100 000)
Émission de titres d'emprunts à long terme	540 000	875 000
Remboursement sur la dette à long terme	(355 000)	(320 000)
<b>Flux de trésorerie des activités de financement</b>	<b>484 000</b>	<b>455 000</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(183 041)</b>	<b>458 119</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'année</b>	<b>900 570</b>	<b>442 451</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'année</b>	<b>717 529</b>	<b>900 570</b>

## Ville de Lamèque

Notes complémentaires aux états financiers

Année terminée le 31 décembre 2018

### 1. Objectif de l'organisme

La Ville de Lamèque a été incorporée comme ville sous la "Loi des municipalités chapitre 150 des Lois du Nouveau-Brunswick, le 3 septembre 1982. En tant que municipalité, la ville est exempte d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(c) de la "Loi canadienne de l'impôt sur le revenu".

### 2. Résumé des principales conventions comptables

Les états financiers consolidés de la Municipalité reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut canadien des comptables agréés.

La Municipalité a adopté les normes de comptabilité du secteur public (CSP) le 1er janvier 2011.

Les états financiers présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Municipalité et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Municipalité. Certains chiffres ont été reclassés pour respecter la présentation courante.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Municipalité sont les suivants:

#### Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiant. L'entité publiant comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Municipalité et qui sont la propriété de la Municipalité ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

#### Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été adoptés par le conseil de la ville de Lamèque le 19 décembre 2017 et par le Ministère de l'Environnement et Gouvernements locaux le 20 janvier 2018.

#### Comptabilisation des recettes

- (a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.
- (b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

#### Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

## Ville de Lamèque

Notes complémentaires aux états financiers

Année terminée le 31 décembre 2018

### Note 2, suite

#### Instruments financiers

Les instruments financiers de la Municipalité se composent de l'encaisse, de placements à court terme, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement du Nouveau-Brunswick, des montants exigibles du gouvernement fédéral, des montants exigibles des fonds propres, d'un prêt bancaire, de crédettes et de charges à payer, de fonds en fiducie et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Municipalité n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêt, taux de change ou risque de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire. La municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

#### Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

#### Immobilisations corporelles

À partir du 1er janvier 2011, la Municipalité a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif.

Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit:

<i>Type d'actif</i>	<b>Nombre d'années</b>
Améliorations foncières	20
Bâtiments	30 - 40
Véhicules	5
Machinerie et équipement	5
Équipement lourd	10 - 15
Revêtements de route et trottoirs	15 - 20
Éclairage/Feux de circulation	10 - 15
Réseaux d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées	25 - 40

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

#### Information sectorielle

La Municipalité est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants.

#### Service d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

## Ville de Lamèque

Notes complémentaires aux états financiers  
Année terminée le 31 décembre 2018

### Note 2, suite

#### Service de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

#### Service de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

#### Service d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

#### Service de développement économique - touristique

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

#### Service récréatif et culturel

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles, le camping, le parc écologique de la Péninsule Acadienne, les autres parcs, les terrains de jeux et les autres établissements récréatifs et culturels.

#### Système d'eau et d'égout

Cette section est responsable de la fourniture des services d'eau et d'égout, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, des réservoirs et de la lagune.

### 3. Encaisse

Encaisse - affecté  
Encaisse - non affecté

	2 0 1 8	2 0 1 7
	665 513 \$	877 265 \$
	52 016	23 305
	<b>717 529 \$</b>	<b>900 570 \$</b>

### 4. Somme à recevoir du gouvernement fédéral et ses agences

Agence du revenu du Canada - T.V.H.  
Fédération Canadienne des Municipalités - subvention

	2 0 1 8	2 0 1 7
	48 844 \$	100 449 \$
	24 525	
	<b>73 369 \$</b>	<b>100 449 \$</b>

### 5. Somme à recevoir du gouvernement du Nouveau-Brunswick

Province du Nouveau-Brunswick - coûts reliés au verglas  
Province du Nouveau-Brunswick - coûts reliés aux travaux sur la route 113  
Province du Nouveau-Brunswick - autres (inclut entente Canada - N-B)

	2 0 1 8	2 0 1 7
	\$	155 239 \$
		205 237
	275 539	512 026
	<b>275 539 \$</b>	<b>872 502 \$</b>

### 6. Revenus différés

Fonds fédéral de la taxe sur essence (FTE) reçus d'avances pour divers projets à être réalisés.

## Ville de Lamèque

Notes complémentaires aux états financiers  
Année terminée le 31 décembre 2018

### 7. Dette à long terme

#### Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick Capital général

Taux d'intérêt	Échéance	Décrets	2018	2017
4.7 à 4.95 %	2018	02-'50, 04-'64, 05-'09, 06-'69		\$ 52 000 \$
1.4 à 2.15 %	2019	01-'63	4 000	8 000
2.2 à 3.45 %	2021	00-'10, 09-'20	16 000	21 000
1.75 à 4.4 %	2033	11-'36, 11-'85, 12-'29	426 000	485 000
1.45 à 3.75 %	2036	06-'69, 14-'42	1 397 000	1 462 000
1.2 à 3.8 %	2036	15-'18	1 104 000	1 152 000
1.65 à 2.35 %	2022	16-'52	40 000	50 000
2.55 à 3.55 %	2033	16-'85, 17-'84	505 000	
			<b>3 492 000</b>	<b>3 230 000</b>

#### Capital services d'eau et d'égout

Taux d'intérêt	Échéance	Décrets	2018	2017
4.7 à 4.95 %	2018	05-'44, 05-'96		36 000
1.75 à 4.4 %	2033	10-'26, 11-'36	506 000	537 000
1.05 à 3.9 %	2035	14-'38	279 000	286 000
1.45 à 3.75 %	2036	14-'42	460 000	480 000
1.65 à 3.30 %	2037	16-'24, 17-'05	807 000	825 000
2.55 à 3.55 %	2033	17-'84	35 000	
			<b>2 087 000</b>	<b>2 164 000</b>

#### Total de la dette à long terme

**5 579 000 \$**      **5 394 000 \$**

Cette dette à long terme a été approuvée par la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités.

Les remboursements estimatifs sur le capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants:

2019	262 000 \$	2020	265 000 \$
2021	272 000 \$	2022	266 000 \$
2023	264 000 \$		

### 8. Engagements au titre des projets en immobilisations

État des projets au 31 décembre 2018	Engagements prévus	Coûts encourus dans l'année	Coûts encourus accumulés	Engagements restants
Camion de pompiers	482 846 \$	504 324 \$	504 324 \$	projet terminé
Réservoir (tour) d'eau	1 240 997	1 227 566	1 227 566	projet terminé
Stations de relèvements #1 & 4 et UV	1 409 298	1 324 267	1 324 267	85 031
	<b>3 133 141 \$</b>	<b>3 056 157 \$</b>	<b>3 056 157 \$</b>	<b>85 031 \$</b>

Le financement des projets se fait par des décrets (voir note 10, page 15), par des fonds en réserve pour fins capital (note 17, page 20), par des subventions du fédéral et du provincial et par les budgets de fonctionnements.

## Ville de Lamèque

Notes complémentaires aux états financiers  
Année terminée le 31 décembre 2018

### 9. Congés de maladie accumulés

La municipalité a des congés de maladie qui ne s'acquièrent pas mais ils s'accumulent. Les calculs de spécialistes (actuaire) n'étant pas disponibles, aucune provision n'a été imputée aux états financiers.

### 10. Conformité des emprunts à court terme et des fonds en réserve

#### Emprunts provisoires pour les dépenses capital

La municipalité a des autorisations ministérielles pour les emprunts à court terme comme suit:

Fonds de capital des services d'eau et d'égout	Décret 17-0074	1 431 973 \$
Fonds de capital général		Nil
		<u>1 431 973 \$</u>

#### Emprunts d'exploitations

Ainsi que le prévoit la Loi sur les municipalités, les emprunts pour financer les affaires courantes du fonds général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes du fonds des services d'eau et d'égout sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année. En 2018, la municipalité s'est conformée à la restriction du fonds général et à celle des services d'eau et d'égout.

#### Emprunts inter-fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter-fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt est pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

#### Fonds en réserve pour les fonctionnements

Les fonds en réserve pour le fonctionnement général et pour le fonctionnement des services d'eau et d'égout respectent la limite autorisée de 5% du budget d'opération de l'exercice précédent.

### 11. Excédent (déficit) au fonds de fonctionnement des services d'eau et égout

La loi sur les municipalités exige que les excédents ou déficits au fonds de fonctionnement des services d'eau et d'égout soient absorbés par un ou plusieurs des trois budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante. A la fin de l'année, l'excédent était composé comme suit:

	2 0 1 8	2 0 1 7
Excédent (déficit) budgétaire de l'année 2018	946 \$	\$
Excédent (déficit) budgétaire de l'année 2017	9 339	9 339
Excédent (déficit) budgétaire de l'année 2016		10 751
	<u>10 285 \$</u>	<u>20 090 \$</u>

### 12. Frais de distribution d'eau

Les frais de distribution d'eau, pour la protection contre les incendies, débités par la municipalité, sont conforme aux limites autorisées par le règlement 81-195 sous la loi sur les municipalités en fonction du pourcentage applicable des dépenses d'approvisionnement en eau pour la population.

### 13. Engagement

La municipalité de Lamèque s'est engagée à participer financièrement au projet d'amélioration de l'Aéroport de la Péninsule. La contribution globale prévue des communautés est de 657 000 \$ répartie selon une formule prévue.

13. Tableau des immobilisations corporelles

	Au coût			Amortissement accumulé			Valeur nette
	Solde au début	Coût des acquisitions	Coût des dispositions	Solde à la fin	Solde au début	Amortissement de l'année	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Fonds généraux</b>							
Terrains	203 871			203 871			203 871
Améliorations foncières	732 034			732 034	36 603		580 263
Bâtiments	5 013 662	44 182		5 057 844	1 116 252		3 638 238
Véhicules	610 959	504 324		1 115 283	28 737		507 607
Routes et rues	2 070 759	40 997		2 111 756	84 231		924 097
Matériel	228 763	79 485		308 248	151 514		131 168
Projets en cours	31 399	(31 399)			25 566		
<b>Total fonds généraux</b>	<b>8 891 447</b>	<b>6 37 589</b>		<b>9 529 036</b>	<b>291 389</b>		<b>5 985 244</b>
<b>Fonds d'eau et d'égout</b>							
Terrains	103 982			103 982			103 982
Bâtiments	2 782 039	1 227 566		4 009 605	84 896		3 839 545
Véhicules	43 393			43 393	1 349		4 049
Équipement	70 800	35 000		105 800	8 220		64 540
Système d'eau et égout	3 128 035	10 553		3 138 588	1 831 508		1 248 486
Projets en cours	1 758 526	(437 769)		1 320 757	58 594		1 320 757
<b>Total fonds d'eau et d'égout</b>	<b>7 866 775</b>	<b>835 350</b>		<b>8 722 125</b>	<b>153 059</b>		<b>6 581 359</b>
<b>Grand total consolidé</b>	<b>16 778 222</b>	<b>1 472 939</b>		<b>18 251 161</b>	<b>444 448</b>		<b>12 566 603</b>

**14. Budget des fonctionnements réconcilié au budget CSP**

	Budget de fonctionnement général		Budget de fonctionnement eau et égout		Amortissement		Total
	\$		\$		\$	\$	
<b>Revenus budgétés</b>							
Mandat d'impôts fonciers	1 350 033						1 350 033
Prestation de services à d'autres gouvernements	226 937						226 937
Ventes de services	10 050						10 050
Subvention provinciale sans conditions	194 646						194 646
Contribution provinciale sans conditions	20 615						20 615
Rajustement au titre de la subvention fédérale tenant lieu d'impôts	1						1
Frais aux usagers - service d'eau et d'égout		616 115					616 115
Autres revenus de provenance interne	44 900						44 900
Intérêt	299	3 000					3 299
Transfert pour coût de l'eau		44 000					44 000
Autres revenus		1 500					1 500
Surplus d'années antérieures absorbés	44 357	10 751		(55 108)			
	<b>1 891 838</b>	<b>675 366</b>		<b>(55 108)</b>			<b>2 512 096</b>
<b>Dépenses budgétées</b>							
Service d'administration générale	370 090		50 214				420 304
Service de protection	442 084		72 413				514 497
Service de transport	333 661		97 890				431 551
Service d'hygiène	72 278						72 278
Service de développement économique - touristique	74 302						74 302
Service récréatif et culturel	312 423		70 872				383 295
Frais de service de la dette - paiements de la dette à long terme	243 000	112 000		(355 000)			
Transfert pour coût de l'eau	44 000						44 000
Dépenses pour fins capital général							
Dépenses pour fins capital des services d'eau et d'égout		10 751		(10 751)			
Transfert aux réserves		552 615			153 059		705 674
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées							
Déficits d'années antérieures imputés							
	<b>1 891 838</b>	<b>675 366</b>		<b>(365 751)</b>			<b>2 645 901</b>
<b>Excédent (déficit) budgété pour l'année</b>				<b>(444 448)</b>		<b>310 643</b>	<b>(133 805)</b>



15. Réconciliation de l'excédent (déficit) de l'année

	Fonctionnement général		Capital général		Fonctionnement eau et égout		Capital eau et égout		Fonds de réserve		Total \$	
	\$		\$		\$		\$		\$			
Excédent (déficit) pour l'année (selon CSP)	291 160		(250 392)		88 195		336 623		435	778	491	467 397
Ajustements à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis												
Déficit précédent imputé		44 357				10 751						55 108
Surplus précédent absorbé												
Transferts entre fonds:												
Élimination de transfert - réserves												
Élimination de transfert - réserves						(30 000)						
Élimination de transfert - coût de l'eau		(44 000)				44 000						30 000
Élimination de transfert - dépenses capital		(47 410)		47 410								
Élimination de transfert - dépenses capital										(44 182)		
Élimination de transfert - contribution par réserve				44 182								
Élimination de transfert - contribution par réserve												
Remboursement du principal de la dette		(243 000)		243 000		(112 000)		112 000				
Remboursement du principal de la dette												
Produit - disposition d'immobilisations corporelles												
Dépense d'amortissement				291 389				153 059				444 448
	(290 053)		625 981		(87 249)		265 059		(44 182)		30 000	499 556
Excédent (déficit) des fonds pour l'année	1 107		375 589		946		601 682		435	(43 404)	107	966 953

16. Tableau de la présentation sectorielle

	Administration générale		Protection		Transport		Service d'hygiène		Développement économique - touristique		Récréatif et culturel		Eau et égout		2017 Consolidé		2018 Consolidé		2019 Consolidé		
	\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$		\$		
<b>Revenus</b>																					
Mandat d'impôts fonciers	249 081		422 964		282 832		63 317		63 857		267 982		1 350 033		1 358 042		237 236		224 101		181 745
Prestation de services à d'autres gouvernements			173 090		64 146						7 101		100 389		198 704		198 704		20 615		1 702 817
Ventes de services et autres frais perçus	93 288		62 254		41 628		9 319		9 399		39 443		489 682		615 203		635 383		4 171		603 160
Subvention provinciale sans conditions	36 661		6 459		4 319		967		975		4 092		5 688		3 379				1		
Contribution provinciale sans conditions	3 803																				
Autres transferts gouvernementaux	125 521																				
Frais aux usagers - eau et égout																					
Intérêt	1 517																				
Autres																					
	509 872		664 767		392 925		73 603		74 231		318 618		1 129 236		3 163 252		4 326 561				
<b>Dépenses</b>																					
Salaires et bénéfices	136 737		29 724		82 469		73 752		69 610		153 059		237 107		639 096		523 112		1 403 338		401 564
Biens et services	118 171		386 218		254 577						183 220		259 999		1 345 547		144 448		158 752		108 012
Amortissement	50 214		72 413		97 890						70 872		153 059		444 448		425 417				
Intérêt	90 684		3 177		10 364				1 339		6 177		47 011		158 752		6 643				
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles																					
Autres	101 369																				
	497 175		491 532		445 300		73 752		70 949		413 328		703 819		2 695 855		2 531 927				
<b>Excédent (déficit) pour l'année</b>	12 697		173 235		(52 375)		(149)		3 282		(94 710)		425 417		467 397		1 794 634				

17. État des réserves

	Réserve pour Fonctionnement général	Réserve pour Capital général	Réserve pour Fonctionnement eau et égout	Réserve pour Capital eau et égout	Total 2018	Total 2017
Taux	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs</b>						
Encaisse	1 601	109	751	31 707	34 168	266 168
Épargne à terme	89 330	114 959	30 652	80 491	315 432	95 453
Intérêts gagnés courus						350
<b>Excédent cumulé</b>	<b>90 931</b>	<b>115 068</b>	<b>31 403</b>	<b>112 198</b>	<b>349 600</b>	<b>361 971</b>
<b>Revenus</b>						
Intérêts gagnés	435	778	107	491	1 811	477
Fonds reçus				30 000	30 000	154 000
<b>Contributions</b>						
Contribution aux immobilisations		44 182			44 182	
Contribution aux dépenses de fonctionnement						
		44 182			44 182	
<b>Excédent (déficit) pour l'année</b>	<b>435</b>	<b>(43 404)</b>	<b>107</b>	<b>30 491</b>	<b>(12 371)</b>	<b>154 477</b>